

## **ING Belgique va cesser d'appliquer un taux d'intérêt négatif sur les comptes des clients particuliers et de la grande majorité des clients professionnels**

**Mercredi 8 juin 2022 – Bruxelles – À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, ING Belgique cessera d'appliquer un taux d'intérêt négatif pour les clients particuliers. Ce sera également le cas pour les personnes morales<sup>1</sup> en Belgique. La banque introduit ces changements à la suite des récentes évolutions des taux d'intérêt en euros observées sur le marché.**

Pendant tout un temps, l'Europe a été confrontée à des taux d'intérêt bas, voire négatifs. Plusieurs développements économiques ont entraîné une baisse continue des taux du marché et du rendement des investissements. Les taux d'intérêt pratiqués par les banques évoluent en fonction de différents facteurs tels que l'épargne de leurs clients, la demande de prêts et les taux du marché. Ces dernières années, ce contexte a conduit à l'introduction d'un taux d'intérêt négatif sur les soldes importants détenus sur les comptes de personnes physiques et morales<sup>1</sup>.

ING Belgique suit les évolutions des taux d'intérêt observées sur le marché. Étant donné les récents développements en la matière, la banque cessera d'appliquer un taux d'intérêt négatif sur les comptes de ses clients particuliers<sup>2</sup> et professionnels<sup>1</sup> à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022. À la même date, elle mettra fin au mécanisme dit de « bouncing » sur les comptes de ses clients. Le taux d'intérêt négatif était appliqué à une petite partie des dépôts détenus par des clients auprès de la banque (moins de 2,5 % des clients professionnels et moins de 0,5 % des clients particuliers). Cette mesure n'avait donc aucune incidence sur la toute grande majorité des clients.

ING Belgique informera tous ses clients conformément aux exigences légales.

<sup>1</sup> À l'exclusion de certains clients pour qui des conditions spéciales ou des taux variables peuvent s'appliquer.

<sup>2</sup> Aux conditions actuelles, ING Belgique applique un montant maximum de 250.000 euros sur les comptes d'épargne réglementés. En cas de dépassement de cette limite, le montant correspondant au dépassement est transféré automatiquement vers un compte à vue ou un ING Invest Account (c'est le mécanisme dit de « bouncing »). Un taux d'intérêt de 0 % est appliqué sur ce compte à vue ou ING Invest Account, jusqu'à un solde de 250.000 euros. Au-delà de ce solde, un taux d'intérêt négatif de 0,50 % est appliqué. À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, ING Belgique ne fixera plus de montant maximum sur les comptes d'épargne réglementés, et cessera d'appliquer un taux d'intérêt négatif sur le solde dépassant 250.000 euros sur les comptes à vue et ING Invest Account.

### **Informations complémentaires:**

Service de presse – Peter Dercon, porte-parole ING Belgique :

[peter.dercon@ing.com](mailto:peter.dercon@ing.com)

+ 32 472 747 607 - +32 2 547 24 84

### **À propos d'ING**

ING Belgique est une banque universelle qui fournit des services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux clients institutionnels. ING Belgique S.A./N.V. est une filiale du Groupe ING N.V. via ING Bank N.V. ([www.ing.com](http://www.ing.com))

ING est une institution financière internationale solidement ancrée en Europe qui propose des services bancaires par l'intermédiaire de sa filiale d'exploitation ING Bank. ING Bank entend aider ses clients à conserver une longueur d'avance dans la vie et dans les affaires. Le personnel d'ING, qui compte plus de 57 000 employés, propose des services bancaires pour particuliers et entreprises aux clients de la banque répartis dans plus de 40 pays.

Le Groupe ING est coté aux Bourses d'Amsterdam (INGA NA, INGA.AS), de Bruxelles et de New York (ADR's : ING US, ING.N).

La durabilité fait partie intégrante de la stratégie d'ING, comme en témoigne la position de leader d'ING dans les indices de référence sectoriels de Sustainalytics et MSCI, ainsi que notre classement sur la « liste A » du CDP. Les actions du Groupe ING sont incluses dans les principaux produits d'indices de durabilité et d'indices environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des principaux fournisseurs tels que STOXX, Morningstar et FTSE Russell. En janvier 2021, ING a obtenu un score de 83 ("fort") à l'évaluation ESG de la part de S&P Global Ratings.